

**Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil provisoire de la Ville de Lac-des-Aigles
tenue Mardi, le 13 août 2024 à 19 h 30 au sous-sol du 75, rue Principale.**



Présences Lac-des-Aigles : M. Pierre Bossé, maire
MME Vicky Ouellet, conseillère # 3
MM. Michel Dubé, conseiller # 1
Serge Demers, conseiller # 2

Absences Lac-des-Aigles : MM. Luc Sirois, conseiller # 4
Simon Bois, conseiller # 5

Présences Saint-Guy : M. Gilles Roussel, maire
MME Gaétane Gagnon, conseillère # 4
MM. François Labrie, conseiller # 1
Richard Daigneault, conseiller # 3

Absences Saint-Guy : MME Chantal Gauthier, conseillère # 5
Normande Rioux, conseillère # 6

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, Monsieur Pierre Bossé, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19 h 30.

151-24 **2. NOMINATION DE LA DG, GREFFIÈRE, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA NOUVELLE VILLE – FRANCINE BEAULIEU**

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Ville de Lac-des-Aigles nomme comme directrice générale de la Ville Mme Francine Beaulieu.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

152-24 **3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour. Chaque membre du conseil en a reçu une copie par courriel.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

D'accepter l'ordre du jour et que soit ajouté à l'item « *Affaires nouvelles* », les points suivants :

- 16.1 Demande d'appui projet Âge d'or - Nouveaux horizons
- 16.2 Demande d'appui projet des Habitations économiques de Lac-des-Aigles - Nouveaux horizons
- 16.3 Abat-poussière – Rue du Quai
- 16.4 Travaux loyer à Saint-Guy
- 16.5 Jardinières
- 16.6 Gouttières Pavillon
- 16.7 Directrice générale - Trésorière

et que l'item « *Affaires nouvelles* » demeure ouvert :

- 1. Ouverture de la séance


Maire


DG

2. Nomination de la DG, greffière, secrétaire-trésorière de la nouvelle ville – Francine Beaulieu
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de Lac-des-Aigles tenue le 8 juillet
5. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de Saint-Guy du 8 juillet
6. Comptes Lac-des-Aigles et Saint-Guy
7. Correspondance
8. Demande d'un citoyen quartier Saint-Guy – Annulation des intérêts
9. Démission
10. Abri à sel – Paiement # 2, TR3E et Reddition PRACIM
11. Programmation TECQ - Version 5 (quartier St-Guy)
12. Ordinateurs bureaux
13. Division du territoire de la Ville de Lac-des-Aigles en 6 districts
14. Signataire pour PAVL - Rang 7 quartier Saint-Guy
15. Loisirs – Fin des travaux dernier paiement
16. Affaires nouvelles
Période de questions
17. Clôture et levée de la séance

153-24 4. **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LAC-DES-AIGLES TENUE LE 8 JUILLET 2024**

Chaque membre du conseil a reçu une copie et aucun n'a de questions.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire de Lac-des-Aigles tenue le 8 juillet 2024 tel que présenté.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

154-24 5. **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE SAINT-GUY TENUE LE 8 JUILLET 2024**

Chaque membre du conseil a reçu une copie et aucun n'a de questions.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Richard Daigneault

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire de Saint-Guy tenue le 8 juillet 2024 tel que présenté.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

6. **COMPTES LAC-DES-AIGLES ET SAINT-GUY**

155-24 6.1 **COMPTES DE LAC-DES-AIGLES**

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

D'autoriser le paiement des comptes suivants POUR Lac-des-Aigles et que la **facture de Pavage Cabano de 3900 \$ soit payée par le surplus accumulé carrière**

COMPTES INCOMPRESSIBLES PAYÉS

	SALAIRES	<u>39 702.03 \$</u>
Chèque # 16994 à 17031	Chèques de la liste des comptes du 8 juillet 2024	
Chèque # 17032 Matériaux du lac	Réso 146-24 Remb. à Matériaux du lac	3 191.05 \$
Chèque # 17033 Yves Caron	Remb. Partie cellulaire	150.00 \$
Chèque # 17034-1 Hydro Québec	Égout	1 618.70 \$
Chèque # 17034-2 Hydro Québec	Plage	159.59 \$
Chèque # 17034-3 Hydro Québec	Station Pompage	270.59 \$
Chèque # 17034-4 Hydro Québec	Lumière de rue	196.37 \$
Chèque # 17035-1 Cogéco	Bureau Municipal	80.37

6228



 Maire



 DG

Chèque # 17035-2 Cogéco	Chalet 2	147.00 \$
Chèque # 17035-3 Cogéco	Chalet 3	63.12 \$
Chèque # 17035-4 Cogéco	Loisirs	106..82
Chèque # 17035-5 Cogéco	Alarme Égout 2a Bélanger	34.88 \$
Chèque # 17035-6 Cogéco	Garage et Caserne	97.91 \$
Chèque # 17035-7 Cogéco	Pavillon	45.93 \$
Chèque # 17035-8 Cogéco	Alarme Égout 27 principale	35.40 \$
Chèque # 17036 Sheila Khan	Réso 292-21 (contrat) Chalet	118.08 \$
Chèque # 17037 Revenu Québec	Remise Provinciale (employeur)	4 605.59 \$
Chèque # 17038 Revenu Canada	Remise Fédérale (employeur)	727.07 \$
Chèque # 17039 Revenu Québec	PPA juillet	230.73 \$
Chèque # 17040 Poste Canada	Envoi collectif Fusion LDA et St-Guy	57.01 \$
Chèque # 17041 Municipalité LDA	Remb. Petite caisse, chalet oreiller, rideau, etc.	142.85 \$
Chèque # 17042-1 Hydro Québec	Égout	102.41 \$
Chèque # 17042-2 Hydro Québec	Municipalité	537.42 \$
Chèque # 17042-3 Hydro Québec	Édifice municipal	934.48 \$
Chèque # 17042-4 Hydro Québec	Pavillon	241.86 \$
Chèque # 17042-5 Hydro Québec	Parc Natur'Ailes	347.44 \$
Chèque # 17042-6 Hydro Québec	Loisirs	158.36 \$
Chèque # 17042-7 Hydro Québec	Aqueduc	809.62 \$
Chèque # 17042-8 Hydro Québec	Pompe Égout	522.77 \$
Chèque # 17042-9 Hydro Québec	Caserne - voirie	574.93 \$
Fond d'action	Cotisation de l'employeur 23-06-2024 au 20-07-2024	2 150.93 \$
	Total	<u>18 352.46 \$</u>

COMPTES À PAYER

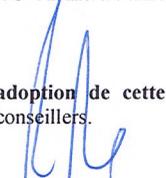
1 Alarmes 911	Composeur vocal station pp1	1 892.03 \$
2 Auto parts plus	Garage, machinerie, filtre à gaz, Dodge	1 255.21 \$
3 Belzile Auto Squatec inc.	Essence pickup	211.75 \$
4 Boivin & Gauvin inc.	O-ring pour boyaux pompier	70.76 \$
5 Leblanc Breault Jonathan	Papier essuie tout pour caserne	36.78 \$
6 Buropro citation	Copie mono et couleur, numérisation	89.02 \$
7 Camping Québec	Demande d'adhésion 2025	833.63 \$
8 Certified Laboratories	Préambule, bolt, fuel	924.00 \$
9 Cima Sacha	Entretien arbres, arbustes et fleurs	240.00 \$
10 Corbin Chantal	Décès Fernande Levesque Ménage Salle	72.10 \$
11 Dickner inc.	Dôme	467.89 \$
12 Domaine Valga	Sortie camp de jour	278.82 \$
13 Excavation Régis Bérubé	Dôme	2 586.94 \$
14 Fonds d'information sur le territoire	Avis de mutation	12.00 \$
15 H2LAB inc.	Eaux souterraine, Eau potable, Eaux usées	363.90 \$
16 Livraison ML	Messagerie	13.15 \$
17 Magasin COOP Squatec	Barrière à bateau, dôme toiture, balançoire plage	357.83 \$
18 Les matériaux du Lac	Garage, Dôme, Drapeau, Bateau, tablette garderie	465.38 \$
19 Mécanique Francis Bouchard inc.	Garage voirie	55.70 \$
20 Métal AP inc.	Garage, trottoir, sterling	880.74 \$
21 M.R.C. de Témiscouata	Publicité brochure touristique 2024, appel d'offres	3 992.42 \$
22 Municipalité de Biencourt	Intervention 23 juin au 101 principale à LDA	389.49 \$
23 Municipalité de Squatec	Intervention 23 juin au 101 principale à Lda, act. Camp de jour, formation espace clos pompier	1 498.35 \$
24 Nettoyeur Christine (buanderie RDL)	Boite à serviette et rouleau	151.19 \$
25 Nummax	Réparation enseigne	500.14 \$
26 Ouellet Régis	Ménage pavillon	200.00 \$
27 Pavage Cabano ltée	Pavage Dôme, garage et rue, patch borne fontaine	48 872.42 \$
28 Pétroles JMB	Diesel	4 330.04 \$
29 Récréoto Design	Chandail Mini Pompier	275.94 \$
30 RIDT	Ordure et recyclage 7/12	6 920.83 \$
	TOTAL COMPTES À PAYER	<u>78 238.45 \$</u>

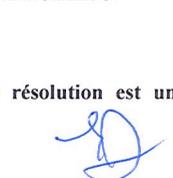
Je certifie que des crédits sont disponibles pour les comptes ci-haut mentionnés.


Francine Beaulieu, DG

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

6229


Maire


DG

156-24

6.2 COMPTES DE SAINT-GUY

Il est proposé par la conseillère Madame Gaétane Gagnon
D'autoriser le paiement des comptes suivants POUR Saint-Guy

**FACTURES
INCOMPRESSIBLES****Salaires 8 601.01 \$**

No Fournisseur	Noms	Descriptions	Montants	
1	480	Cogeco	Tél. bureau et garage	182.86 \$
2	37	Hydro Québec	Église	39.93 \$
3	37	Hydro Québec	Éclairage public - Août	122.03 \$
4	37	Hydro Québec	Éclairage public - Juillet	124.61 \$
5	37	Hydro Québec	Garage	101.64 \$
6	37	Hydro Québec	Bureau	399.35 \$
7	37	Hydro Québec	Loyer 1	73.08 \$
8	37	Hydro Québec	Loyer 2	58.43 \$
TOTAL DES COMPTES INCOMPRESSIBLES			1 101.93 \$	

No Fournisseur	Noms	Descriptions	Montants	
1	419	Santinel	ZOLL - électrodes et Batteries	518.54 \$
2	193	Carr. camion RDL	Inspec. 2024 camion de déneigement	937.29 \$
3	365	Pelletier & Couillard	Lotissement - Terrain municipal	1 827.64 \$
4	494	Lauzier Électrique	Rép. lumière de rue avec nacelle	1 398.45 \$
5	32	CNESST	Cotisation	270.62 \$
6	85	Amén. Lamontagne	Abat-poussière	5 297.48 \$
7	105	Garage Éric Rioux	Socket lumière (pour camion neige)	14.89 \$
8	360	Services sanitaires A. Deschênes inc.	Collecte conteneur 9 juillet	112.11 \$
9	57	Fonds d'inf. territoire	Avis mutation	6.00 \$
10	101	Buropro	Photoc. 12 juin 2024 au 6 août 2024	20.64 \$
11	165	Trans. M Richard inc.	Niveleuse rang 2 - 4 & 7	1 784.99 \$
12	469	6TemTi	Microsoft 365	65.36 \$
13	198	Buanderie RDL	Salopette	23.00 \$
14	45	Pneus FM	Rebâtir roue aluminium et valve	832.42 \$
15	45	Pneus FM	Carcasse radial et autres	518.57 \$
16	498	Daniel Bois	Creusage, .. cimetière 06-07-2024	200.00 \$
17	109	Matériaux du Lac	Pièces	67.78 \$
18	149	MRC des Basques	Service inspection 50 % prévision 2024	5 939.00 \$
19	149	MRC des Basques	Honoraire Servitech janvier à juin 2024	282.51 \$
20	485	Pièces d'autos Trois-Pistoles	Masterblend FILL-ONE et buse	93.00 \$
21	61	Servitech	Équil. Rôle 2025	476.75 \$
22	61	Servitech	Équil. Rôle 2025	1 109.97 \$
23	61	Servitech	Maintien et tenue à jour	1 324.25 \$
24	382	Harnois	Essence ordinaire	883.69 \$
TOTAL DES FACTURES À PAYER			24 004.95 \$	

Plus Construction R. J Bérubé Réfection rang 4 114 817.29

GRAND TOTAL 138 822.24

7. CORRESPONDANCE

1. Reçu la confirmation que le ministère accorde une contribution de la TECQ 2024-2028 pour Saint-Guy de 517 006 \$. Diminution de 30 %.

6230

Maire

DG

2. Reçu la confirmation que le ministère accorde une contribution de la TECQ 2024-2028 pour Lac-des-Aigles de 607 420 \$. Diminution de 31 %.
3. Alexandre l'inspecteur de Saint-Guy a envoyé des avis d'infractions et voudrait que j'informe les conseillers.
4. Reçu une lettre de M. Claude Breault remerciant les maires et conseillers pour tout le temps investi dans le projet de fusion et les félicite de leur patience,..

157-24

8. DEMANDE D'UN CITOYEN QUARTIER SAINT-GUY – ANNULATION D'INTÉRÊTS

Changement d'adresse pas fait lors de l'achat d'une propriété à Saint-Guy. Le citoyen n'a pas reçu le compte à sa nouvelle adresse et veut que les intérêts soient annulés.

Courriel reçu

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Ville de Lac-des-Aigles informe le citoyen que la Loi interdit d'annuler des intérêts.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

9. DÉMISSION

158-24

9.1 DÉMISSION CONSEILLÈRE

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accuse réception le 8 juillet de la démission de la conseillère au siège # 6 de Lac-des-Aigles Madame Josée Sirois.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

159-24

9.2 DÉMISSION POMPIÈRE

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accuse réception le 18 juillet de la démission de la pompière de Lac-des-Aigles Mme Mélissa Labrie ainsi que de premier répondant.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

10. ABRI À SEL – PAIEMENT # 2 ABL, TR3E ET REDDITION PRACIM

160-24

10.1 PAIEMENT # 2 – AMÉNAGEMENT BENOIT LEBLOND

Les travaux sont terminés pour le projet d'abri à sel (dôme).

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles effectue le paiement de la demande # 2 à Aménagement Benoit Leblond au montant de 225 758.71 \$ tel qu'approuvé par Tr3e et constituant la dernière facture.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

161-24

10.2 PAIEMENT – TR3E

Les travaux sont terminés pour le projet d'abri à sel (dôme). Reçu la dernière facture de TR3E de 7 050 \$ + taxes = 8 105.74 \$ pour un total selon la résolution # 166-22 de 29 376.11 \$.

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles effectue le paiement de la dernière facture de TR3E pour le projet de l'abri au montant 8 105.74 \$ taxes incluses.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

162-24

10.3 REDDITION – PROJET ABRI À SEL - PRACIM

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles confirme l'achèvement des travaux de l'abri à sel et autorise la directrice générale à produire la réclamation finale (l'unique) au programme PRACIM et à signer tout document relatif à ce dossier.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

163-24 11. **PROGRAMMATION TECQ – VERSION 5 (QUARTIER SAINT-GUY)**

Attendu que :

- La municipalité de Saint-Guy a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation des travaux version n° 5 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n° 5 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

164-24 12. **ORDINATEURS BUREAUX**

Portables désuets et ordinateurs de l'administration aussi.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Ville de Lac-des-Aigles mandate Francine Beaulieu pour mettre à jour les ordinateurs et en faire l'achat si nécessaire.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

165-24 13. **DIVISION DU TERRITOIRE DE LA VILLE DE LAC-DES-AIGLES EN 6 DISTRICTS**

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la Ville de Lac-des-Aigles accepte l'offre à 905 \$ de la firme Innovision pour la division de son territoire en 6 districts, tel que requis dans le décret.

Et attende de recevoir le contrat avant de leur octroyer le mandat complet.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

166-24 14. **DOSSIER DU RANG 7 À SAINT-GUY**

Numéro de la convention : PFN38894 – GDM – 20211026-19

Numéro de la convention : CLJ62763 – GDM – 20211130-10

Titre du projet : Redressement rang 7 à Saint-Guy

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance des modalités d'application du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance de la convention d'aide financière, l'a signée et s'engage à la respecter;

Il est proposé par le conseiller Monsieur Richard Daigneault

Que la Municipalité de Saint-Guy confirme son engagement à faire réaliser les travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que Mme Francine Beaulieu est dûment autorisée à signer tout document ou entente à cet effet avec le ministre des Transports.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

167-24 15. **LOISIRS – FIN DES TRAVAUX DERNIER PAIEMENT**

Reçu dernière facture de Construction Étienne Leblanc-Breault pour les travaux aux Loisirs au montant de 3 000 \$ + taxes = 3 449.25 \$ pose de gouttières et peinture de 3 portes extérieures.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la municipalité de Lac-des-Aigles acquitte la dernière facture # 450 au montant de 3 449.25 \$ ainsi que la retenue de 29 261.14 \$.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

16. **AFFAIRES NOUVELLES**

168-24 16.1 **DEMANDE D'APPUI PROJET ÂGE D'OR - NOUVEAUX HORIZONS**

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Ville de Lac-des-Aigles appuie la demande du Club de l'Âge d'or l'aire de l'envol pour leur projet d'amélioration des installations récréatives pour les personnes âgées dans la communauté.

Une contribution du programme fédéral Nouveaux Horizons est souhaitée pour supporter ce projet attendu.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

169-24 16.2 **DEMANDE D'APPUI PROJET - DES HABITATIONS ÉCONOMIQUES DE LAC-DES-AIGLES - NOUVEAUX HORIZONS**

Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

Que la Ville de Lac-des-Aigles appuie la demande des Habitations économiques de Lac-des-Aigles pour leur projet de doter d'équipements la résidence pour personnes âgées à être construite.

Une contribution du programme fédéral Nouveaux Horizons est souhaitée pour supporter ce projet attendu.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

170-24 16.3 **ABAT-POUSSIÈRE – RUE DU QUAI**

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la Ville de Lac-des-Aigles ne mette plus d'abat-poussière sur la rue du Quai (quartier Lac-des-Aigles) mais se concentre sur le chemin du Nord-du-Lac, entre le village et le nouveau chemin Pelletier en développement.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.


Maire


DG

16.4 TRAVAUX LOYER SAINT-GUY

Sujet remis à une prochaine réunion.

16.5 JARDINIÈRES

Arrosage déficient à discuter au budget.

16.6 GOUTTIÈRES PAVILLON

Le conseil informe le contremaitre que les gouttières du pavillon et celles de la salle municipale sont à nettoyer.

171-24

16.7 DIRECTRICE GÉNÉRALE - TRÉSORIÈRE

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la Ville de Lac-des-Aigles fasse l'affichage pour l'ouverture d'un poste de Trésorier.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, M. Pierre Bossé, invite les citoyens à poser leurs questions.

Ancien abri à sel : Une citoyenne demande ce que nous en ferons. Le maire l'informe que nous verrons à le réparer dans le cadre d'un programme de subvention et qu'il pourra servir d'entreposage pour les camions,...

Fondation de Saint-Guy : Un citoyen souligne le fait que la Municipalité de Saint-Guy fêtera ses 90 ans en 2025. Une activité pourra être organisée à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste,...

Rue du Quai : Passer la niveleuse

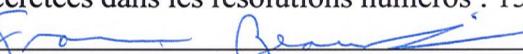
CERTIFICAT DE CRÉDITS DISPONIBLES LAC-DES-AIGLES

Je, soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions numéros :155-24, 160-24, 161-24, 164-24, 165-24 et 167-24.


Francine Beaulieu, directrice générale

CERTIFICAT DE CRÉDITS DISPONIBLES SAINT-GUY

Je, soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions numéros : 156-24,


Francine Beaulieu, directrice générale ADJOINTE DE Saint-Guy

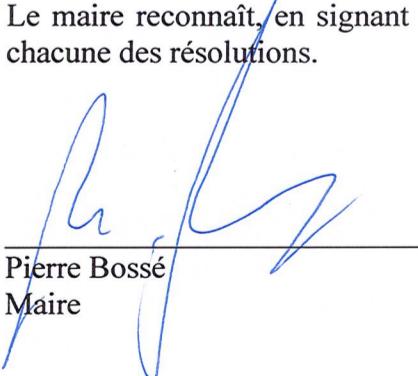
172-24

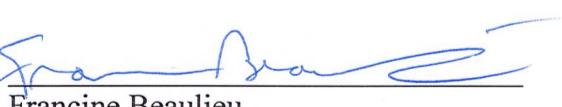
17. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 20, l'ordre du jour étant épuisé, la clôture et la levée de l'assemblée sont proposées par Monsieur Pierre Bossé, maire.

Adopté.

Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.


Pierre Bossé
Maire


Francine Beaulieu
Directrice générale – greffière